

# Positions de l'Alliance de la transformation agroalimentaire

## Notre vision

**« Assurer la croissance d'une industrie de la transformation agroalimentaire québécoise compétitive et rentable. »**

- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

# Alliance de la transformation agroalimentaire (ALTA)

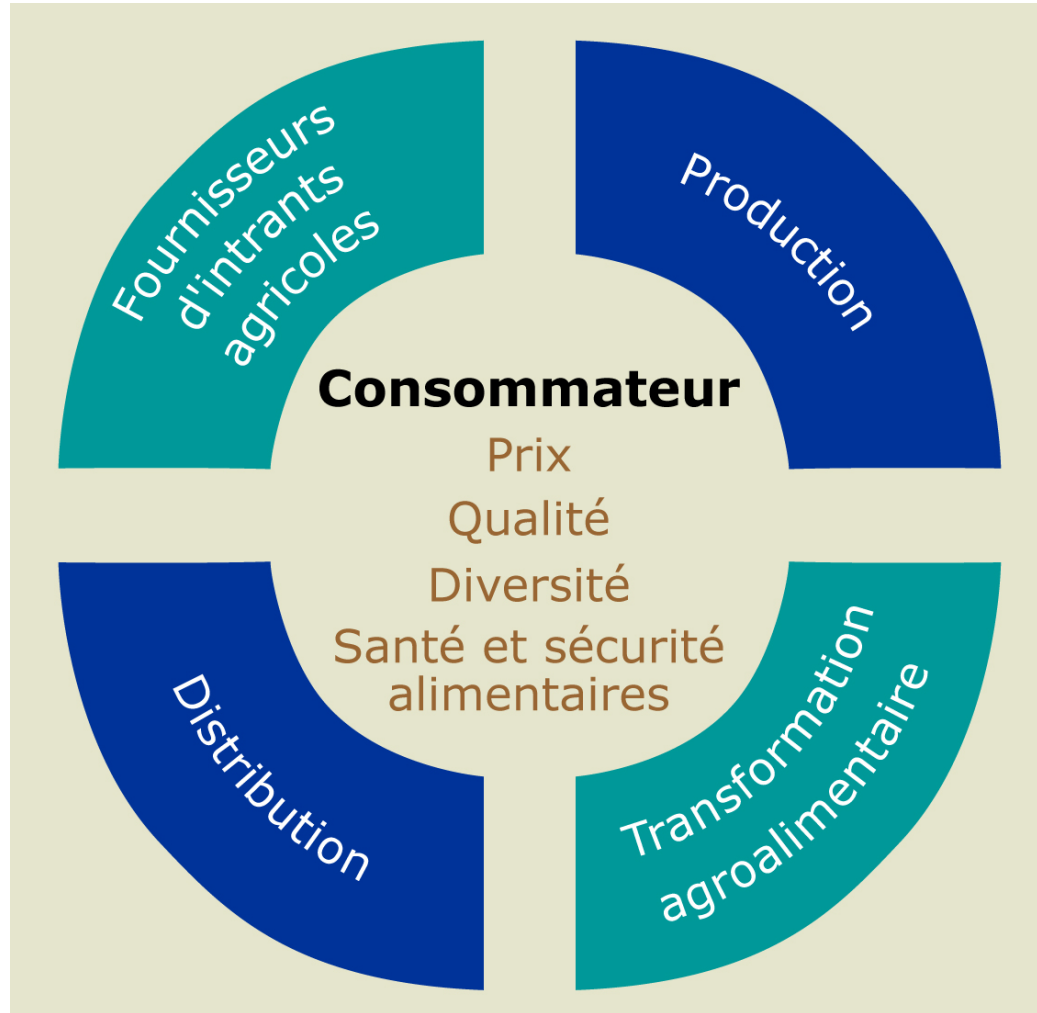
Organismes	Représentant
Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ)	Jacques Boulanger, Président du Conseil de direction
Conseil de la boulangerie du Québec (CBQ), Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)	Sylvie Cloutier, Vice-présidente Communication et Affaires publiques
Association Québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)	Yvan Lacroix, PDG
Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ)	Pierre Nadeau, PDG
Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (AMPAQ), Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)	Jacques Légaré, PDG
Coopérative Fédérée du Québec (Montréal)	Paul Noiseux, Chef des finances
Conseil des viandes du Canada, section Québec (CVQ)	Sylvain Fournaise, Président

# Objectifs de l'ALTA

**Ensemble, et avec l'appui du gouvernement du Québec, nous devons, et ce, pour mieux répondre aux besoins des consommateurs**

- développer les marchés et compétences de commercialisation;
- adapter la loi de la mise en marché;
- assurer la viabilité financière de la transformation agroalimentaire;
- maximiser nos capacités d'innovation;
- valoriser notre importance commerciale mais aussi notre leadership en environnement et sécurité alimentaire;
- assurer l'accès à une main-d'œuvre suffisante et compétente;
- aligner l'allocation des ressources et les politiques gouvernementales à l'importance et aux spécificités de l'industrie de la transformation agroalimentaire.

# Le consommateur, focus de l'agroalimentaire



# L'industrie de la transformation agroalimentaire, le plus important secteur manufacturier au Québec

**1<sup>er</sup> expéditeur manufacturier au Québec (13 % des expéditions manufacturières en 2005).**

**1<sup>er</sup> employeur manufacturier avec 74 600 emplois directs et 125 000 emplois indirects.**

**1<sup>er</sup> secteur manufacturier avec 7,3 milliards de dollars de valeur ajoutée.**

**2<sup>e</sup> secteur manufacturier avec 5,1 milliards de dollars de PIB.**

Sources : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, tableau CANSIM 304-0015; Statistique Canada, Produit intérieur brut par industrie, compilation spéciale pour le MAPAQ et Système des comptes économiques nationaux; Emploi-Québec : Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2006-2010; Institut de la statistique du Québec

# Enjeux présentés

## À Québec

- **développer les marchés et compétences de commercialisation;**
- **adapter la loi de la mise en marché;**
- **aligner les politiques gouvernementales.**

## À Montréal

- **assurer la viabilité financière de la transformation agroalimentaire;**
- **maximiser nos capacités d'innovation;**
- **valoriser notre importance commerciale mais aussi notre leadership en environnement et sécurité alimentaire;**
- **assurer l'accès à une main-d'œuvre suffisante et compétente.**

# Commercialisation

## « Développer nos marchés et nos compétences de commercialisation »

### Enjeux

- Le marché mondial d'alimentation est en pleine mutation.
- La concentration de la distribution alimentaire québécoise rend difficile l'accès aux tablettes pour les marques nationales.
- Les marchés d'exportation sont peu diversifiés (seulement 16 % des livraisons de la transformation québécoise sont destinées à l'international dont 64 % vont aux États-Unis).
- Le Québec a actuellement une capacité concurrentielle d'exportations plus faible que d'autres pays développés.

### Positions

#### **Mettre en place un programme de soutien à la commercialisation d'envergure (environ 12-15 millions de dollars) et ayant pour objectifs :**

- Renforcer le rôle d'Aliments du Québec en assurant un financement récurrent et substantiel (en partenariat avec tous les maillons de la chaîne agroalimentaire et le gouvernement) et en lui accordant une reconnaissance officielle d'origine (STRATÉGIE DÉFENSIVE).
- Augmenter les incitatifs stimulant la diversification dans le développement des marchés d'exportation par le biais d'un programme gouvernemental conforme à l'OMC (STRATÉGIE OFFENSIVE).

#### **Mettre en place un programme gouvernemental d'achat québécois pour le secteur institutionnel (hôpitaux, écoles, centres de détention, etc.).**

Sources : MAPAQ, Activité bioalimentaire au Québec 2005; Statistique Canada, Commerce international de marchandises du Canada et Industrie Canada (Stratégis).

# Mise en marché efficace et ordonnée

## « Adapter la Loi de la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche »

### Enjeux

- Le contexte qui régnait lors de la promulgation de la Loi (en 1956) a changé radicalement :
  - Forte concentration des distributeurs alimentaires;
  - Intensification de la concurrence internationale;
- Il existe un rapport de forces inéquitable défavorable aux transformateurs;
- Les achats des transformateurs québécois génèrent 73 % des recettes agricoles.

### Positions

#### **Amender à court terme la Loi selon des principes d'équilibre des forces économiques, d'équité et de flexibilité :**

- Que la Loi reconnaisse non seulement les devoirs mais aussi les droits (notamment commerciaux) des transformateurs.
- Que la Loi reconnaisse l'importance de l'établissement d'un équilibre des forces dans les industries qu'elle vise et qu'elle confère un tel mandat à la Régie (exemple : une gestion partagée des mécanismes de mise en marché de groupe).
- Que la composition des régisseurs de la Régie reflète adéquatement l'importance des différentes parties prenantes de l'agroalimentaire et que le processus de nomination des régisseurs soit d'une grande transparence.
- Que le contenu de toutes les décisions puisse être porté en appel au Tribunal administratif du Québec ou toute autre instance jugée opportune.
- Que les motifs des décisions de la Régie soient explicites et sans équivoques.

#### **Réformer la Loi en profondeur par le biais d'une commission parlementaire.**

# Alignement gouvernemental

## « Aligner l'allocation des ressources gouvernementales à l'importance de la transformation agroalimentaire »

### Enjeux

- La transformation a des retombés majeures sur l'économie québécoise :
  - 1<sup>er</sup> employeur manufacturier;
  - 2<sup>e</sup> secteur manufacturier avec un PIB de 5,1 milliards de dollars;
  - 1<sup>er</sup> secteur manufacturier en termes de valeur ajoutée;
  - Un contributeur majeur aux impôts du Québec.
- TRANSAQ, agence gouvernementale vouée au développement de l'industrie de la transformation agroalimentaire, a transféré 2,3 millions de dollars en 2005 -2006 comparativement à des dépenses totales de 658,7 millions de dollars pour le MAPAQ.

### Positions

**Augmenter les investissements du gouvernement dans la transformation agroalimentaire à la hauteur de son importance économique.**

**Renforcer le rôle de TRANSAQ en :**

- Augmentant le budget de TRANSAQ, et ce, en phase avec l'importance de l'industrie dans l'économie québécoise;
- Transférant TRANSAQ sous la responsabilité du MDEIE.

Sources : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, tableau CANSIM 304-0015; Statistique Canada, Produit intérieur brut par industrie, compilation spéciale pour le MAPAQ et Système des comptes économiques nationaux; Institut de la statistique du Québec; MAPAQ, Rapport annuel 2005-2006; TRANSAQ, Rapport annuel 2005-2006

# Questions ?